

Rapport d'activités 2023

La fondation Patrimoine Ville de Rue (FPVR) a été créée officiellement par acte notarié passé en l'étude de M^e Eric Buchmann à Romont le 21 décembre 2022. Cette date explique le fait qu'aucune comptabilité n'a été établie pour l'exercice 2022. Elle est inscrite au registre du commerce avec le numéro d'authentification CHE-141.654.493. Dès sa constitution, elle a désigné la fiduciaire Hervest SA à Lausanne comme organe de contrôle.

En fin d'année 2022, en tant que porteuse de projet « Circuit secret Rue », la fondation a reçu la confirmation d'un soutien de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Par soutien il faut entendre le versement d'une subvention de CHF 120'000.00 et une assistance à la réalisation du projet de la part de M. Jonathan Stark, coordinateur innoreg-fr.

La préparation et la réalisation du Circuit secret (CsR) ont constitué les activités principales de l'année 2023, à raison de plus de 90% du temps consacré par les membres. La fondation était représentée au sein du comité de pilotage CsR par Mme Angélique Boschung qui était chargée de la coordination entre les différents acteurs. La comptabilité relative à la réalisation du CsR a été confiée à l'office du tourisme de la Glâne à des fins de simplification. Cette décision explique l'actif au bilan nommé cc OTR. La conduite du projet CsR a été confiée à M. Fabien Crausaz qui a le mandat de rechercher les offres, suivre les entreprises et les travaux d'installation.

Plusieurs membres du conseil ont visité les circuits secrets de Delémont, Porrentruy, Morat et Saint-Ursanne afin de retirer les enseignements nécessaires à la réussite du projet de Rue. Une attention toute particulière a été portée au choix des intervenants et des artistes concernés par le projet.

Plusieurs discussions ont été conduites avec la famille Traber afin de pouvoir bénéficier des accès au château. La fondation remercie sincèrement les propriétaires qui ont accepté d'ouvrir leurs portes. Une salle sera aménagée dans les caves et le donjon sera affecté en quasi-totalité au Circuit secret.

Pour ce qui est de l'exploitation du CsR, un mandat sera attribué à l'office du tourisme de Romont. La fondation en reste propriétaire mais confie la gestion à une équipe de professionnels.

Toujours avec la famille Traber, des échanges ont été conduits sur l'avenir de la Maison Rose. Les propriétaires seraient favorables à une collaboration plus étroite avec la fondation pour lancer un projet ambitieux de rénovation de cette mythique demeure. Au mois de novembre, la fondation a réuni quelques personnes des milieux de la culture, des arts et du tourisme afin d'échanger sur la question essentielle de l'affectation potentielle de la Maison Rose.

Afin de pouvoir bénéficier d'aides financières publiques, les activités à déployer doivent impérativement s'inscrire dans un catalogue sélectif. L'objet n'est pas une mise en valeur immobilière mais le développement d'activités complémentaires au patrimoine de la ville.

Comme le prévoit la loi, la fondation a demandé une exonération fiscale qu'elle a obtenue après différents échanges et présentation d'éléments factuels. La notion de conduite d'activités non lucratives a été retenue.

Pour ce qui est de l'exercice financier, nous relèverons les aspects suivants :

- Conformément au budget, les coûts du CsR sont respectés tant au niveau des charges que des produits.
- La subvention espérée de l'association Glâne Région sera décidée au printemps 2024.
- Aucun salaire n'a été versé aux membres de la fondation.
- Les coûts de fonctionnement sont extrêmement réduits.

Du côté du fonctionnement de la fondation, certains membres fondateurs ont décidé de ne pas reconduire leur mandat au sein du conseil. Le début de l'année 2024 sera consacré à la recherche de nouveaux membres. Il est assez probable que dans le futur, la fondation puisse compter sur quelques spécialistes du patrimoine et du tourisme.

Pour ce qui des objectifs pour 2024, la fondation prévoit les étapes suivantes :

- Terminer et mettre en exploitation le Circuit secret Rue ;
- Organiser de concert avec la commune de Rue, une inauguration officielle ;
- Être présent à Art Forum pour promouvoir le Circuit secret en collaboration avec l'office du tourisme ;
- Poursuivre les discussions avec la famille Traber sur le devenir de la Maison Rose ;
- Soutenir le projet de bornes sonores élaboré avec la société de développement et la commune ;
- Intervenir comme porteuse de projets pour les chantiers publics et privés-publics pour lesquels elle serait mandatée par la commune.

Au terme de ce rapport, il convient de remercier toutes les personnes qui se sont engagées pour la fondation. Des reconnaissances particulières sont adressées aux autorités politiques locales pour leur confiance et leur soutien.

Jean-Paul Crotti, président

Rue, avril 2024